LUTTE — LUTTE

LE "CATCH AS CATCH CAN" DANS LE NORD

Au Palais Lillois de la Boxe la « première » obtient un brillant succès

Après avoir fait se pencher à l'accueil déchaîné que méritaient les brutalités qui en font tout... l'intérêt, les sportifs parisiens ont été favorablement impressionnés par une autre importation américaine, le catch as catch can, qui, dans la capitale, n'est imposé d'autorité et attire à chaque réunion, autour du tapis, de nombreux sportifs.

Le « catch » peut être considéré comme un amalgame de lutte libre et de jiu-jitsu et si, à première vue, les athlètes qui le pratiquent sont connus à de rudes épreuves physiques, celles-ci ne dépassent pas les limites du sport : la force, la résistance, la souplesse et la rapidité d'exécution et de décision, étant les principaux facteurs exigés des spécialistes de ce sport... à la mode.

Dans ces conditions, le Nord ne pouvait pas se désintéresser aux efforts réalisés par un sympathique athlète Raoul Paoli, ex-champion de France de lancement du poids, qui n'est fait en France, l'ardent propagandiste du « catch » auquel, n'ont pas manqué de se livrer nos... hommes forts, y compris l'incomparable champion Rigoulot, roi incontesté de la force et de la détente musculaire.

C'est ainsi que, dans la superbe arène de la Foire commerciale, que la boxe a momentanément délaissée, un public très nombreux, vibrant et enthousiaste, a accueilli avec satisfaction le groupe d'athlètes, bien présentés par un « manager » autorisé.

Variant de 85 à 105 kilos, les concurrents sont tout en muscles et on est loin des lutteurs adipeux et ventrus, véritables mastodontes qui, avant guerre, ont mis en si mauvaise position la « gréco-romaine » qui, après avoir connu des heures triomphales, sombra lamentablement, tournée en ridicule, par suite du « chiqué » auquel se livrèrent, en marge du sport, des concurrents déloyaux.

Au programme de cette première journée, quatre combats, équilibrés, tant au point de vue du poids que de la science, furent ardemment disputés, le public s'intéressant vivement au match-exhibition, avec explication des prises donnée par M. Deglane, auquel se livrèrent l'ex-champion du monde Henri Deglane et un autre Français, René Mebot.

Les combats étaient arbitrés par M. Roumagnan, arbitre officiel de la F.F. de L.

La victoire peut être obtenue de deux façons : soit par le « tombé », l'un des lutteurs ayant été maintenu au tapis, sur les épaules, pendant plus de trois secondes, soit par abandon, lorsque l'athlète, ne pouvant pas se dégager et vaincu par la souffrance, (rappe trois fois consécutives, de la main, sur le tapis de ring.

Cette première journée semble devoir être suivie de beaucoup d'autres, si nous en jugeons par l'accueil réservé au « catch as catch can » par les sportifs régionaux. Soulignons la belle tenue des spectateurs qui, dans un calme relatif, ont suivi la séance avec un intérêt soutenu et sans se livrer à aucune manifestation extra-sportive.

Aucun incident, ni accident à signaler.

Les combats

EN UNE MANCHE DE 30 MINUTES OU UN TOMBÉ

Martinville (Francois), 85 kilos bat Bukovac (Yougoslave), 84 kilos, par tombé au 10 m. 41. — Les deux lutteurs sont de force sensiblement égale et se portent les prises les plus diverses.

Au début, Bukovac semble plus dangereux, mais le Français se dégage habilement et, à deux tours, met la Yougoslave en danger, sans toutefois tous les deux pied.

Martinville est plus puissant et il place régulièrement, prise le désistible qui pis... la Yougoslave sur les épaules, pour la courte.

Mach 2 : Karczyj (Polonais) et Jean Bianconi (Français) font match nul. — Cette fois, les deux adversaires sont plus petits, mais plus rapides. Les pelers dominateurs sont moins nombreux qu'au précédent combat et les deux premières minutes sont plutôt de la lutte libre.

Tour à tour, les deux adversaires se portent des clesses à la gorge, mais se dégagent, puis Bianconi porte un écartelement auquel Karczyj répond par une prise de pied et le lutte reprend debout (10e minute).

Torsion de pied debout du Hongrois, qui fait peiner le Français, lequel parvient à se relever et place une ceinture avant, échouant du peu.

Une crevale du Hongrois met Bianconi en danger, mais ce dernier « une bonne réplique par un ciseau à la gorge. Très jolli combat par deux concurrents adversaires, qui se dégagent des prises les plus nourries.

Le match est nul est annoncé à la 60e minute, alors que Bianconi a été mis à terre par une torsion de pied consécutive à un écartèlement, le temps limite mettant de ce combat.

EN UNE MANCHE DE 30 MINUTES OU UN TOMBÉ

Charlie Santon (Américain), 98 kilos, et Hardy Kruskamp (Américain), font match nul. — Les deux lutteurs, qui approchent les 110 kilos, sont Américains et le temps de lutte a été porté, étant donnée la pelerons et la pelda des adversaires, à une demi-heure.

Très doux sont ceuxrie ou sport qui nous occupe et nous devons reconnaître à décrire toutes les prises que nous avons notées, tant elles furent nombreuses et variées.

Aussi sélectionnés l'un que l'autre, les deux athlètes subissent réciproquement les prises les plus dures, les plus douloureuses, portées avec une rapidité déconcertante, l'ouvant chaque fois le parade ou la riposte qui les ramène à la lutte debout.

Maintes fois embarquée dangereusement et à tour de rôle, les deux athlètes, dont l'effort et le courage furent merveilleux, entendent le gong mettre fin à leur calvaire, sans avoir pu se départager. C'est un joli match nul.

Par deux tombés, Steve Savage (Américain) bat son compatriote Sailor Harold. — Ce match a lieu en deux manches, sans limite de temps et sans « ti, s'il y a lieu.

1re manche : Harold est plus puissant, tout-à-fait Savage est plus souple. Un note d'un dégangiements par Savage, puis un ciseau à la gorge dont Harold parvient à se dégager.

A son tour, Harold maintient un moment Savage au tapis, par un étranglement solidement maintenu et accusé par ce dernier.

Plusieurs fois Harold est embarqué violemment et le douleur que lui causent des prises très dures, le portant à de légères incorrections, tout de suite réprimée par l'arbitre. Savage ayant été surpassé, le lutte reprend debout et un double étranglement immobilise les deux adversaires.

Après diverses alternatives, le combat tourne en faveur de Savage qui par un double ramassement de jambes, suivi d'une prise de tête, met 6n à la rencontre en tombant Harold en 10 m 67 sec.

2e manche : Savage va le premier en tapis, puis la lutte reprend debout et Harold est en moment en péril, par un ciseau dont il se dégage pour porter à Savage une dure torsion de bras, difficilement annihilée.

Les torsions de pieds et de bras, les ciseaux à la tête et au corps, quelque portés à fond sont dégagés, souvent avec difficulté par les deux lutteurs qui sont applaudis quand ils reprennent la lutte debout.

Les écartèlements n'ont pas plus de succès, quelques incorrections, réprimées par l'arbitre, et excusables par la douleur provoquée par la dureté d'un combat opposant deux athlètes, au cœur solidement accroché.

Embarqué par nos ciseaux arrière, Savage réfend par un ciseau au bras, mais il ne peut empêcher Harold de lui glisser une torsion de pied, puis un écartèlement, prises très douloureuses, Savage s'en tire néanmoins et, à deux dehors, place un sulévement de tourbillon à Harold, qui plaqué une les épaules, se dégage vigoureusement, mais ce dernier dit définitivement « l'indiner, cette reprise ayant duré 13 m. 56 sec.

Par deux tombés successifs, Savage est déclaré vainqueur.

Match exhibition entre Henri Deglane et René Mebot. — Après le deuxième combat, dans le silence le plus complet, l'ex-champion du monde fait une parfaite démonstration du « catch ».

Nul n'est plus autorisé que M. Deglane, pour initier les profanes au sport compliqué dont il est le champion. Ses explications et ses démonstrations faites avec mettrise, intéressent vivement les spectateurs qui applaudissent le professeur et son partenaire, M. Mebot.

Après ces explications, à cette première séance, étaient indispensables et nous ne doutons pas que les spectateurs n'en fassent leur profit, pour les prochaines réunions.

A l'issue de cette partie... conférence, le champion olympique de lutte, Charles Pacôme, est présenté au public, qui démontre le sympathie qu'il témoigne au champion sportif, par ses chaleureuses ovations.

* * *

En résumé, belle séance d'un sport bien spectaculaire, organisation de début satisfaisante et programme complet très favorablement accueilli par un public, encore prudent peut-être, mais très sportif.

CYCLISME

Les Six Jours de Bruxelles

Maes et Bruneau ont abandonné

Paris, 31 décembre. — Après une journées calme et émaillée seulement de quelques chutes, le classement ne se modifiait guère au cours de ces vingt-quatre heures. Cependant, on chandon sur lien : celui du Belge Albert Maes. Au cours de la soirée, Bruneau abandonna à son tour et les deux coéquipiers de ces coureurs formèrent une équipe et c'est ainsi qu'à 22 h. 20 Anbes, équipier de Bruneau et Verrayckn, équipier d'Albert Maes, forhèrent une nouvelle association.

A minuit 15, le classement officiel était le suivant : 1er, Chartier-Lencke, 52 points, ayant couvert 675 km. 987 en 27 heures.

A un tour : 2e, Richli-Schoen, 41 points; 3e, Braeepening-J. Van Kempen, 25 pts; 4e, Broccardo-Guimbretière, 11 pts.

A 2 tours : 5e, Pijnenburg-Weis, 29 pts; 6e, Alb. Buyens-Deloeuf, 19 pts.

A 3 tours : 7e, Hamerlincknam-Deywychère, 13 points.

A 5 tours : 8e, Sigsto-Vloggen, 50 pts.

A 6 tours : 9e, R. Martin-Smeets, 28 pts.

A 8 tours : 10e, Mouton-Boucher m.

AU « VEL' D'HIV' »

La France bat l'Italie par 3 victoires à 1

Match France-Italie. — 1re manche (1.000 m., départ lancé) : 1. Linari, 1' 08" 1/5; 2e Guerra, 1' 06" 3/5; 3e Di Paco, 1' 10" 1/5; 4e Richard, 1' 10" 2/5; 5e Pélissier et Spelcher, 1' 10" 4/5; 7e Piemontesi, 1' 11" 3/5; 8e Archambaud, 1' 14' 3/5. — 2e manche (individuelle sur 5.000 mètres) : 1er Guerra, 22 pts; 2e Richard, 21 pts; 3e Spelcher et Pélissier, 15 pts; 5e Linari, 12 pts; 6e Archambaud, 10 pts; 7e Piemontesi, 9 pts; 8e Di Paco, 7 pts. — 3e manche (1re match-poursuite par équipe km/tés à 7 km. 500) : 1re Pélissier et Spelcher, en 9' 36" 3/5; 2e Piemontesi et Di Paco. — 2e match-poursuite à deux sur 5 km.) : 1er Guerra, en 6 m. 29' 1/5; 2e Archambaud, à 20 m. — 3e match-poursuite à deux sur 5 km.) : 1er Richard, 6' 24" 2/5; 2e Linari rejoint dans la dernier tour.

Classement du match France-Italie après la troisième manche : France, 2 victoires; Italie 1 victoire. — 4e manche (vitesse), 1er match : 1er Martinetti; 2e Faucheux, à un quart de roue; 2e match; 1er Faucheux; 2e Martinetti, à 1 roue; — Bele : 1er Martinetti; 2e Faucheux, à une demi-roue. — 5e manche (demi-fond, 2 épreuves sur 30 km.) : 1re épreuve : 1er Brossy, 26' 32" 4/5; 2e Maréchal, 150 m.; 3e Giorgetti, à 300 m.; 4e Manera, à 3.200 mètres. — 2e manche : 1er Maréchal, 26'40" 3/5; 2e Brossy, à 130 m.; 3e Giorgetti, à 280 m.; 4e Manera, à 1.500 m.

Classement général du match France-Italie : 1re France, 3 victoires (individuelle, omnium et demi-fond); 2e Italie, 1 victoire (vitesse).

PING-PONG

LES CHAMPIONNATS DU NORD PAR ÉQUIPES DE 1re DIVISION

Voici les résultats de cette épreuve :

4e tour : S.U.C. bat Mickey F.P.O. par 19 à 6. — I.P.F.O.L. bat C.A.L. par 61 à 4. — P.P.C.N. bat Trithen par 17 à 6.

5e tour : S.U.C. bat Trithen par 20 à 5. — Mickey bat C.A.L. par 13 à 0. — P.P.C.N. bat I.P.F.C.L. par 16 à 9.

Classement : A la fin des rencontres « elles » le classement est le suivant. (Nous rappelons que les rencontres ne disposent de 25 matches. Les équipes étant formées de 6 joueurs jouant chacun contre les autres).

Le nombre des points s'établit de la manière suivante : Gagnantes gagnées, 6 points; paidure, 1 point; forfait, 0 point.

Les matches retour commenceront le 6 février.

Classement des équipes de première division :

	G	P.	Pts	G.	P.
Information. F.P.C. Lille	4	1	13	93	62
P.P.C. Nord Roubaix.....	4	1	13	80	65
Stade U. Catholique.....	4	1	13	70	40
Mickey F.P.O.....	2	0	6	46	76
F.P.C. Trithen.....	1	4	7	49	78
C.A. Lille.....	0	2	3	48	101

Trois clubs sont donc en tête à égalité de points. Ceci promet une lutte passionnante pour les rencontres retour. Celles-ci commenceront le 6 janvier et Suirpat au début de février cela de permettre aux clubs vainqueurs de disputer le championnat de France par équipe.

BOXE

LE GALA DE TOURCOING

Belles victoires de Dhainaut et Vandeleene

La deuxième réunion de boxe, que le Boxing-Club Tourquennois offrait hier soir à son public, a obtenu surtout des sportifs tourquennois, un très gros succès, car c'est devant une salle bien garnie que les combats se déroulèrent.

Si les couleurs locales ne furent pas à l'honneur, le public dut se retirer satisfait de cette séance de sport.

La réunion était présidée par M. Decrasne; juges : MM. Castel, Clays et Masure, ce dernier arbitrant.

Résultats

SIX ROUNDS DE 2 MINUTES

De Ryke (A.G.B.) bat Mylle (Tourcoing) par abandon au 4e round. — Début excessivement rapide et dès le premier coup de gong, De Ryke donne une telle impression de vitesse et de science, qu'il ne faillet pas chercher longtemps le vainqueur d'un combat qui n'était guère équilibré.

Le vainqueur fit une très bonne impression et l'A.G.B. tient en lui un boxeur d'avenir.

DIX ROUNDS DE 3 MINUTES

Dhainaut (Douai) bat G. Dujardin (Tourcoing) par knock-out en 7e round. — Premier round d'étude; mais, dès le seconde reprise, les deux hommes bataillent sérieusement et ne se ménagent pas. Si Dhainaut a un léger avantage, Dujardin ne lui laisse cependant pas la partie facile.

Au 7e round, Dujardin, contré à l'estomac, va pour s'en tenir. Durement secoué, il y retourne pour 9, mais en relève. Une troisième fois le Tourquennois tombe et cette fois, il est bel et bien knock-out.

EN DIX ROUNDS DE 6 MINUTES

Ne (Béthune) bat R. Dujardin (Tourcoing) aux points. — Très beau combat, bien mené par deux hommes en souffle.

Les deux boxeurs savent frapper et encaisser et c'est une belle victoire de Ne qui vient conclurer ce combat très intéressant.

Kid Clans (Béthune) et R. Dujardin (Tourcoing) font match nul. — Voilà une rencontre qui ne ressemble guère à la première, et au cours de laquelle les deux hommes se sont bien jamais assister à des échanges bien pelliteuts.

La décision nulle, avantage à notre avis, Dujardin, qui parut rester en dedans de son action et dont les coups ne partirent jamais de façon efficace.

Les voix se répartissent comme suit : match nul, 1 Clans, 1 Dujardin.

Vandeleene (A.S.R.) bat Sarin (B.C.T.) aux points. — Très jolie rencontre, menée rapidement. Le plus beau combat de la soirée.

Vandeleene, toujours aussi brillant, harcèle sans cesse son adversaire, qui se montre excessivement courageux. Au 6e round, sur un coup que certains ont vu bas, Sarin est expédié pour 9.

C'est une victoire, obtenue à l'unanimité, qui Vandeleene obtient très justement.

A CANTELEU. PLOUVIER (A.S. RE) BAT HUGO PAR DISQUALIFICATION AU PREMIER ROUND

Le gala de boxe organisé hier soir par le Boxing-Club de Canteleu, de Lille, a obtenu un bon succès.

La réunion était présidée par M. Lernoot, qui assumait également les fonctions de juge unique.

Les matches furent intéressants et valurent de nombreux knock-outs.

Plouvier, de l'A. B. Roubaix, a battu Léandre Hugo, de B. C. Canteleu, un « jeune » qui a de la classe, par un coup bas incroyable.

Voici d'ailleurs les résultats techniques :

EN QUATRE ROUNDS DE DEUX MINUTES

Vandaele (Saint Hilaire) bat Duthilleul, de Canteleu, par jet de l'éponge en 2e round.

Jean Mart (C.B.C.L.) est battu par Vercruysse (B. C. Oscielen), par k.-o. au 2e round.

EN DIX ROUNDS DE DEUX MINUTES

Plouvier (A. S. Roubaix) bat Léandre Hugo (V.C.C.L.) par disqualification au 1er round, pour coup bas.

François De Staercke (B.C.C.) bat Von Gysel (Le Madeleine) par abandon en 6e round.

Norbert De Staercke du B.C.C., bat Descoutaire, de B. C. Nordiste, aux points, après un combat de toute beauté.

Au Central Sporting-Club

Résultats : 6 reprises de 2 minutes (Plume) : Torel bat Rabat par k.-o. à la 5e reprise. — Huit reprises de 3e (Légère) : Cortial bat Inaurin aux points. — Dix reprises de 3e (Mouches) : Justice bat Haddebout aux points. — (Mi-moyens) : Brun bat Gourlaud jeune par k-o. à la 5e reprise. — Lorrain bat Verdier aux points. — (Mi-lourds) : Sam Eiki bat Pol Jal aux points.

Combat national (mi-lourd) : Alex Marin bat Delfosse jeune aux points.

HIPPISME

HIER, A VINCENNES

Prix de Melun (Att., -.250 m.) : 1er, Isidore III (M. Capoville), 16.50 et 8.50; 2e, Iota III (Vromanet), 3.50; 3e, Isée de Cantre (Auvier), 12.50. — Non placés : Icare III, Iliet, Illusion, Ida, Idear, Ibrahim, Impératoria.

Prix de Châteaudun (M., 2.600 m.) : 1er, Incéane (Blaud), 15.50 et 6.00; 2e, Indiles VII (E. Carré), 15.50; 3e, Idylla Nonant (R. Prébis), 23.50. — Non placés : Ignoré, Iréène II, Iodon II, Ilos, Ibsen.

Prix de Gannat (Att., 2.250 m.) : 1er, Gardénia B (Vouland-Sagnem), 24.50 et 11.50; 2e, Grand-Herbert (R. Windels), 26.00; 3e, Califen (R. d'Hecus), 26.50. — Non couru : Geloy, Guitres, Guigne, Gil Bird, Genêt d'Or, Guerrier II, Gad, Guitte, Grazialia II, Gra, Gerroche III, Gaby Belwin, Gier, Incertitude, G. Teddy Wilkes.

Prix de Versailles (M., 2.250 m.) : 1er, Freyje (H. Marie), 201.00 et 62.50; 2e, Dumbéa (Chrétien), 16.50; 3e, Duchesse II (Riaud), 6.00. — Pas couru : Farina II, Frisson III, Génot, Etoe II, Glaukl, Gigole M., Fourchombien, Gisette II, Eko, Hope III.

Prix Marcel Laurent (Att., 2.625 m.) : 1er, Héroïne B (Vanlandegheem), 11.00 et 9.00; 2e, Harmonie (Netter), 26.50. — Pas couru : Gagnant II, Genève, Huron II, Illaiolus, Gineverte, Gaël.

Prix Nelusch (M., 2.250 m.) : 1er, Gerroche II (A. Bonnemaille), 94.50 et 17.50; 2e, Hôtée (Morel), 9.00; 3e, Géro (R.G. Simonard), 15.50. — Pas couru : Hauterive, Guinguette II, Genêt d'Or, Golo, Gervaise III, Gare de Mossel, Hébé Belwin K.

HIER, A DILBEEK

Prix des Trois Ormes (6.000 fr., 2.900 m.) : 1er, Lady Getzer; 2e, Hilarine, 3e, Kerichen. — Non placé : Marquise. — Mutuel : Pesage, 20.00, 6.50, 6.00, 11.00; Pelouse, 21.00, 7.00, 9.00, 10.50.

Prix de la Meule (6.000 fr., 6.600 m.) : 1er, Lady Kotty; 2e, Louis XV, 3e, Jorrat. — Non placé : Kios. — Mutuel : Pesage, 11.00 6.50, 7.50, 23.50; Pelouse, 26.50, 6.50, 6.50, 12.00.

Prix de l'Etang (6.000 fr., 2.800 m.) : 1er, Vole's Bride; 2e, Pickles; 3e, Last Chance. — Non placé : Quirina. — Mutuel : Pesage, 9.00, 6.50, 6.00, 22.50; Pelouse, 6.00, 7.00, 8.00, 12.00.

Prix de Steyvenberg (7.000 fr., 2.400 m.) : 1er, Coudé-sur-Sarthe; 2e, Guignard; 3e, Dernier Cri. — Non placé : Fleur de Mai. — Mutuel : Pesage, 16.00, 3.00, 6.00; Pelouse, 6.00, 6.50, 9.50.

Prix de Pélerin (6.000 fr., 2.900 m.) : 1er, Jonny Mordel; 2e, Jonglueur; 3e, Kissy Boll. — Non placé : Gaulu. — Mutuel : Pesage, 11.00, 7.00, 7.50, 12.50; Pelouse, 10.50, 6.50, 7.50, 12.50.

Prix de St-Sylvestre (6.000 fr., 2.900 m.) : 1er, The Gleaner; 2e, Intrigant; 3e, Kibi. — Non placé : Quirbelli. — Mutuel : Pesage, 21.00, 16.00, 10.50, 16.50; Pelouse, 17.00, 10.00, 16.50, 16.00.

OBÈSES ! HÉPATIQUES ! DYSPEPTIQUES !
Réjouissez-vous
Vous remplacerez les corps gras dans votre cuisine par quelques gouttes d'EXTRAIT REGIMA qui donne la saveur du beurre sans aucun inconvénient
UN SEUL ESSAI VOUS CONVAINCRA
Le flacon échantillon 4 frs DE TOUTES PHARMACIES
DÉPOTS à :
ROUBAIX : Pharmacie WILLOT
TOURCOING : Pharmacie MASCLET

ÉTATS-CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Marie-Thérèse Martinet, rue Jean-Macé, 159. — Georges Vrevin, rue de Naples, 96.

Décès. — Vict. Rasseneur, 50 ans, rue de Lille, 231. — Gerald Deffest, 32 ans, rue Descrieux, fort St-Jean, 26. — Auguste Dutoit, 84 ans, rue Edouard-Vaillant, 2. — Florentine Besin, 70 ans, rue Lacroix, 56. — Nathalie Gilmas, 74 ans, rue d'Alger, 278.

Pompes Funèbres Générales, av. rue Sébastopol. Rx T. 834.61. Org. compt. convoyage, 41005

TOURCOING. — Naissances. — Claude Morte, chaussée Denis-Papin, 450. — Paul Anno, rue Antoine-Watteau, 45.

Publications de mariages. — Léopold Lonneville, rattacheur, rue de Lille, 127, et Clémence Neumann, doublieuse, rue de Meslin, 61. — Jean Dujardin, employé, rue Houchard, 184, et Aurore Leroy, piqueuse, à Mouvaux.

Décès. — Louis Manent, 77 ans, rue de l'Epidème, 1.

NÉCROLOGIE

CONVOIS FUNÈBRES

Le capitaine Georges Scalabre-Dewavrin, chevalier de la Légion d'honneur, ses enfants;
Mademoiselle Anne-Marie, Marguerite-Jeanne Sans;
Monsieur Jacques Scalabre;
Mme Camille Scalabre, en belle-mère;
Dame Louis Dewavrin, en religion Sœur Marie Saint Dominique;
Mme Charles Dewavrin-Delhaye et ses enfants;
M. et Mme Jean Scalabre et leurs enfants;
M. et Mme Louis Scalabre et leurs enfants;
Monsieur André Scalabre;
M. et Mme Antoine Scalabre et leurs enfants;
M. et Mme Paul Scalabre et leurs enfants;
M. et Mme Christian Motte-Scalabre et leurs enfants;
M. et Mme André Delepoulle-Scalabre et leurs enfants;
Monsieur Camille et Guy Scalabre;
ses sœur, belle-sœur, beau-frère, neveux et nièces;
Mademoiselle Julie Dewavrin, Madame Félix Compagnon-Dewavrin et sa famille,
M. et Mme Georges Delattre-Dewavrin et leurs enfants, Monsieur Edouard Dewavrin-Dewavrin et son fils, Mademoiselle Berthe Delbouf, Madame Henry Mourd-Delbouf et sa famille, M. le docteur Louis Bourgois-Delbouf et sa famille, ses oncles, tantes, cousins et cousines;
Mme Arnaud, son infirmière dévouée;
ont la douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Georges SCALABRE née Marie DEWAVRIN

pieusement décédée à Leulinghem, le 30 décembre 1933, dans sa quarante et unième année, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise. Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service qui auront lieu mercredi 3 janvier, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Séphorin à Lambersart, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Lambersart pour y être inhumé. — Assemblée à la maison mortuaire, 156, avenue de l'Hippodrome, Lambersart.

La famille recevra les condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse.

Ce qui vaut lieu de faire-part.

Cors I. A. M.

7743 Mon Jésus, Miséricorde !

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Dame Clémence CHRÉTIEN veuve de M. Auguste FONTENIER

décédée à Tourcoing, le 26 décembre 1933, dans sa 77me année, administrée des Sacrements, lesquels auront lieu le mardi 2 janvier 1934, à 8 h. 40, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes.

L'assemblée à la maison mortuaire, 10, rue de Crétan, à 8 h. 30.

De la part de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu. N20661

Vous êtes priés d'assister au Convoi et Service solennels de

Monsieur Auguste DUTHOIT

pieusement décédé à Roubaix le 30 décembre, dans sa 64e année, lesquels auront lieu le mercredi 3 janvier à 9 heures en l'église Saint-Jean-Baptiste. Réunion à l'église à 9 heures. De la part de toute la famille

Cet avis tient lieu de faire-part.

Vous êtes priés d'assister aux funérailles de

Monsieur Louis SALORD

Préposé des Douanes

pieusement décédé à Lille, le 29 décembre 1933, dans sa 57me année, lesquelles auront lieu le mardi 2 janvier 1934, à 9 heures, en l'église Saint-Hilaire, à Helbin. — Assemblée à la Douane des Douanes, à 8 h. 30.

Après la cérémonie religieuse le corps sera transporté au cimetière du Pont-de-Neuville, à Tourcoing, où aura lieu l'inhumation.

De la part de : Mme Louis Salord, son épouse; M. et Mme Gonzette, ses parents, et de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

N20662

Les personnes qui par erreur ou omission n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Monsieur Jules PREVOST

époux de Dame Marie Delphinque

décédé subitement à Roubaix, le 29 décembre 1933, dans sa 65e année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le mardi 2 janvier 1934, à 9 heures en l'église Notre-Dame, en paroisse.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Bois, 7, à 8 heures 45. 00d

Vous êtes priés d'assister aux funérailles de

M. Jean-Baptiste COQUANT veuf de Dame Marie BULTEAU

décédé à Roubaix le 31 décembre 1933, dans sa 63e année, administré des Sacrements, qui auront lieu mercredi 3 janvier, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Séphorin à Lambersart, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Lambersart pour y être inhumé. — Assemblée à la maison mortuaire, 156, avenue de l'Hippodrome, Lambersart.

La famille recevra les condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse.

Ce qui vaut lieu de faire-part.

Cors I. A. M.

7742 Mon Jésus, Miséricorde !

Les personnes qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Monsieur Jules PARENT

époux de Dame Marie Berigham

pieusement décédé à Roubaix le 30 décembre 1933, dans sa 63e année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le mardi 2 janvier, à 8 h. 30 en l'église Sainte-Elisabeth, sa paroisse.

L'assemblée à la maison mortuaire, 66, rue Ma Campagne, 5 à 8 h. 15.

REMERCIEMENTS ET OBITS

Madame Désiré Prouvost-Ledieux, très touchée des marques de sympathie qu'elle a reçues à la suite du décès de

Monsieur Désiré PROUVOST

adresse aux nombreux correspondants qui lui ont témoigné leurs sympathies en cette douloureuse circonstance et qui n'ont pu assister aux funérailles du défunt, qui regrettent de ne pouvoir s'y rendre, cet empêché leurs sentiments de condoléances, et rappelle que l'Obit du mois sera célébré le jeudi 4 janvier, à 9 heures 30, en l'église Saint-Christophe. N20395

CONDITIONNEMENT

CONDITION PUBLIQUE DES MATIÈRES TEXTILES DE TOURCOING. — Entrées du 26 au 30 décembre 1933 : Laine peignée, 847.307 kil.; laine 2ème, 110.427 kil.; laines diverses, 272.632 kil.; cotons, 34.657 kilos. Total, 1.067.023 kilos. — Conditionnements, 8.356; tirages, 270; décreusages, 6.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIÈRES TEXTILES DE TOURCOING. — Relevé mensuel. — Décembre 1933 : Laine peignée, 3.643.201 kil.; laine 2ème, 556.670 kil.; blousses et laines diverses, [illegible] kil.; cotons, 170.366 kilos. Total, 3.647.006 kilos. — Marché à terme de Roubaix-Tourcoing, 58.403 kil. 100; marché à terme d'Anvers, 6.300 kil. 700. — Conditionnements, 22.185; tirages, 1.436; décreusages, 43.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIÈRES TEXTILES DE TOURCOING. — Relevé annuel comparatif. — Année 1932 : Laine peignée 32.902.038 kil.; laine 2ème, 6.016.040 kilos; blousses et laines diverses, 10.188.604 kilos; cotons, 8.100.066 kilos. Total, 57.207.022 kilos. — Conditionnements, 156.066; tirages, 17.900; décreusages, 692.

Année 1933 : Laine peignée, 46.107.510 kil. laine 2ème, 7.996.042 kil.; blousses et laines diverses, 3.579 kil.; cotons, 2.170.692 kil. Total, 54.056.827 kilos. — Conditionnements, 145.990; tirages, 17.900; décreusages, 692.

Marché à terme de Roubaix-Tourcoing, 7.970.217 kil. 200; marché à terme d'Anvers, 614.042 kil. 700.

Le gérant : Edmond Pascal.

Im. du Journal de Roubaix, 11, Grande-Rue.

AVIS DE SOCIÉTÉS PUBLICATIONS

Cabinet O. PAYEN
142, rue Saint-Jean, Roubaix

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Par acte s.s.p. en date à Roubaix du 20-12-1933, enregistré à Roubaix le 21-12-33 f° 14 c. 8, la Société en nom collectif SIMONS & LOREZ, réparations de pianos automatiques, sera dissoute à partir du 1-1-2-33. Les deux associés liquideront le passif et l'actif. Un exemplaire a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Roubaix et de Justice de Paix.

Signé : SIMONS & LOREZ. 60333 9 rue Faidherbe Lille 35618

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURCOING

Par jugement en date du 29 décembre 1933, le Tribunal a déclaré la mise P. LIONWATTERLOS, entrepreneur, 47, rue de Lille, à Linselles, en état de faillite. A nommé M. SEGARD, juge commissaire, et M. DEWITTE, commis greffier, syndic. La date de cessation des paiements est fixée au 14 décembre 1933. 937181

Commandites Prêts Associations

PRETS D'ARGENT
même sans simple signature. Taux très réduit. Depuis 3.000 jusqu'à 45.000 francs.
CREDIT REGIONAL
5 rue Faidherbe Lille 35618

ROYAUME DE BELGIQUE
EMPRUNT EXTÉRIEUR BELGE
5 1/2 % OR 1934

Le Gouvernement belge procède à l'émission sur le marché français d'un Emprunt Extérieur 5 1/2 0/0 aux modalités suivantes :

PRIX D'ÉMISSION : 917.50 FRANCS FRANÇAIS par obligation de 1.000 francs français.

INTÉRÊT ANNUEL : 55 FRANCS FRANÇAIS net d'impôts belges présents et futurs, ce qui établit un rendement net au porteur de plus de 6 % sur la base du prix d'émission. Le paiement des coupons échus et des obligations amorties sera effectué au choix des porteurs, en France en francs français, ou en Belgique en belges. Tous impôts français directs réels présents et futurs sur le paiement en France des coupons échus ou des obligations appelées au remboursement seront en outre à la charge de l'Etat belge.

AMORTISSEMENT : Soit au pair de 1.000 francs français par tirages au sort, soit par rachats en Bourse. Les titres seront cotés au Marché Officiel et négociables à tout moment.

Les souscriptions sont reçues, SANS FRAIS, JUSQU'AU 5 JANVIER 1934, dans l'ordre de leur arrivée, et à concurrence des titres encore disponibles à la

Banque Immobilière J. MAIRESSE
TOURCOING ROUBAIX DOUAI
24, rue Nationale 53, rue de la Gare 33 bis, Pl. Carnot
T. 21.52 - 19.01 Tél. 320.54 Tél. 1003
DOTTIGNIES, 82, rue du Général-Lemonnier Tél. 81

CESSIONS

Première insertion

Suivant acte s.s.p. en date à Roubaix du 28 décembre 1933, enregistré à Roubaix le 29 décembre 1933, folio 60, numéro 17, aux droits de 6 420 francs 90 centimes, Monsieur Adolphe MASQUELIER, droguiste et marchand de peinture gelée, demeurant à Roubaix, 1, rue de Sévigné, a vendu à Monsieur Edmond RAUSSART, demeurant à Roubaix, 120, rue Pierre-de-Roubaix, un fonds de commerce de droguiste et marchand de peinture gelée, sis à Roubaix, 120, rue Pierre-de-Roubaix, et ce moyennant prix et conditions insérés audit acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en mains tiers dans les dix jours de la seconde insertion, à Roubaix, 120, rue Pierre-de-Roubaix. 740

AGENCE FRANCO-BELGE
10, Contour Saint-Martin
ROUBAIX

CESSION — Premier avis

Suivant acte s.s.p. en date à Wattrelos du 21 décembre 1933, enregistré à Roubaix le 30 décembre 1933, folio 60, case 17 à R., Monsieur et Madame Raymond HANNEQUART-QUALLY ont vendu à Monsieur et Madame Georges GOSSART-WILLAERT, demeurant à Croix, 18, rue Paul-Lafargue, le fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie sans fabrique de confiserie, marque « Eucure », qu'ils exploitaient à Wattrelos, 1 et 3, rue de la Potente, dit aussi Parvis Saint-Gérard. L'entrée en jouissance a lieu le 1er janvier 1934. Les oppositions seront reçues chez l'Agence Franco-Belge, 10, contour Saint-Martin, à Roubaix, où domicile est élu, et ce dans les dix jours du second avis. 747

AGENCE FRANCO-BELGE
10, Contour Saint-Martin
ROUBAIX

CESSION — Premier avis

Suivant acte s.s.p. en date à Tourcoing du 27 décembre 1933, enregistré à Tourcoing (A.J.) le 29 décembre 1933, folio 66, case 628, Monsieur Georges GOSSAERT a vendu à Monsieur Achille MAYER, pour la jouissance à Tourcoing, place des Phalangistes, 16, la licence de débitant de boissons, dite licence générale, et provenant du fonds de commerce d'estaminet exploité par M. BOSSAERT à Tourcoing, 66, rue de Roubaix. Les oppositions seront éventuellement reçues chez M. Louis DEBAISIEUX, représentant l'Agence Franco-Belge, 66, rue de Calais, à Tourcoing, dans les dix jours de deuxième avis. 748

JE DISPOSE
de suite 300.000 fr. pour revendre pièges prêts en commerce de vins, par d'alimentation. Dépôt de garantie marques ou analogues. Ecrire init. B.R.L. au journal. 7236

PAS DE PORTE
à céder, rue de la Gare. Adresse au bureau du journal 61157

ESTAMINET
libre sous fournisseurs, billard, jacolots, remise petite auto, à céder. Prix dérisoire. Loyer : 150 fr. S'adresser : 1, rue Jean-Bert, W